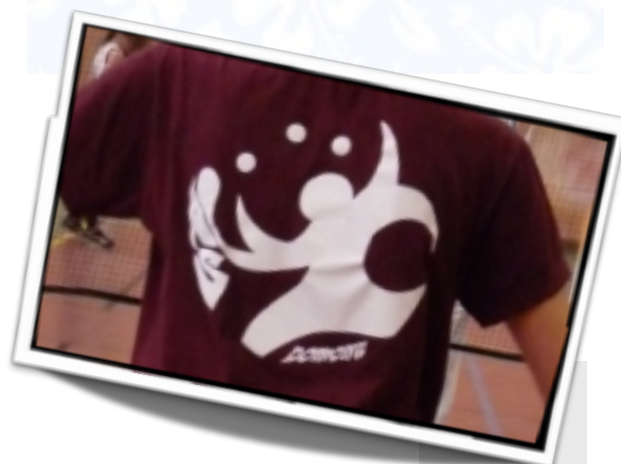




### Règles de fonctionnement

Le règlement intérieur du collège est applicable dans le cadre de l'AS.  
C'est-à-dire que les licenciés s'engagent à être ponctuels et assidus aux entraînements et aux compétitions.  
A défaut, ils devront fournir un justificatif d'absence ou de retard au professeur responsable de l'AS en question.

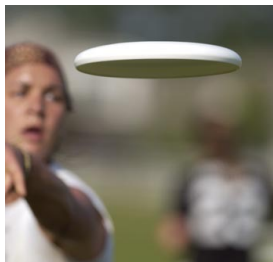
De la même manière les licenciés s'engagent à adopter un comportement exemplaire sous peine de se voir exclus de l'AS sans être remboursés.



## AS DU COLLÈGE ARISTIDE BRIAND

2019-2020





## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M.....  
autorise mon fils, ma fille .....  
né(e) le ..... de la classe de ..... ,  
à participer aux entraînements et compétitions de  
l'AS du collège Aristide Briand de Domont, pour  
l'année scolaire 2019-2020.

**Activité** : (entourer 1 seule activité)

Badminton	Ultimate	Danse/Zumba	Gymnastique
-----------	----------	-------------	-------------

**Taille du T-shirt** : (entourer la taille souhaitée)

12 ans XS	14 ans S	16 ans M
--------------	-------------	-------------

**N° de téléphone du responsable**: .....

Je m'engage à respecter le règlement de l'AS, les installations et le matériel.

Fait à....., le .....

**Signature des parents**

**Signature de l'élève**

# PRÉSENTATION DE L'AS

L'Association Sportive est ouverte toute l'année à tous ceux qui veulent pratiquer des activités physiques encadrées par les professeurs d'EPS.

Une licence unique de 28 euros permet de faire plusieurs activités.

Un t-shirt de l'AS est offert pour toute inscription.

### Pour se licencier :

Il faut fournir aux professeurs d'EPS :

- L'autorisation parentale dûment complétée et signée (recto-verso),
- Un chèque de 28 euros à l'ordre de l'AS du collège de Domont.

Programme AS 2019-2020			
activités	horaire	enseignants	lieu
Badminton	13h00-15h00 mercredi	Mme Faure	gymnase
	15h00-17h00 mercredi	Mr Peneticobra	
Ultimate	13h30-15h30 mercredi	Mr Vendé	stade J.Jaurès
Danse Zumba	13h30-16h30 mercredi	Mme Toutain	dojo
Gymnastique	13h30-15h00 mercredi	Mme Schorter	gymnase
	15h00-16h30 Mercredi		